

## Renforcer les capacités pour la gouvernance des régimes fonciers en Afrique



Une agricultrice de Namibie présente un certificat de droits fonciers

### Contexte

Un régime foncier insuffisamment réglementé et des droits fonciers incertains constituent un obstacle majeur au développement en Afrique. En 2006, l'union africaine (UA) a souligné l'urgence d'améliorer les politiques foncières dans le contexte africain en créant la *Land Policy Initiative* (LPI) en 2006 – aujourd'hui le *African Land Policy Centre* (ALPC). ALPC soutient la mise en œuvre du *AU Agenda on Land* ainsi que les initiatives mondiales pour la bonne gouvernance des droits d'utilisation des terres.

Bien que la volonté politique de mettre en œuvre ces initiatives existe dans de nombreux pays africains, leur application au niveau national n'est qu'au lancement. De nombreux pays manquent d'experts capables de donner des conseils sur la

conception et la mise en œuvre de politiques foncières durables.

La principale raison du manque de travailleurs qualifiés est l'insuffisance qualitative de l'enseignement et des possibilités de formation continue dans les universités africaines. En outre, très peu de pays disposent de connaissances pratiques issues d'études scientifiques solides qui peuvent être utilisées pour façonner la politique foncière.

### Notre objectif

Les institutions et les professionnels africains mettent en œuvre des politiques foncières améliorées, qui renforcent les droits des groupes marginalisés comme les petits producteurs agricoles, les communautés pastorales ainsi que les femmes dans les pays sélectionnés.

### Domaines d'action

- Une **plus grande efficacité du réseau d'excellence sur la gouvernance foncière en Afrique (NELGA)** : le NELGA fonctionne comme un réseau solide regroupant actuellement plus de 70 universités africaines dans 40 pays et soutient la mise en œuvre du programme foncier de l'UA.
- **Développement de l'offre de formation et d'éducation continue** : Les universités sont conseillées sur le développement et l'amélioration des possibilités d'éducation dans le domaine de la politique foncière et les étudiants sont soutenus par des bourses. Des cours destinés aux décideurs des secteurs public, privé et de la société civile sont soutenus.

- **Développement des capacités des partenaires NELGA en matière de conseil scientifique** : Les projets de recherche nationaux et régionaux génèrent des résultats scientifiques et mettent les chercheurs en réseau. Différents groupes d'intérêt peuvent apporter leurs points de vue par le biais de forums de dialogue politique.
- **Améliorer la disponibilité des données et l'accès à celles-ci** : La mise en place du *Web Portal and Data Repository* (WPDR) de NELGA et des services mesures de politique foncière au niveau national et continental.



# Renforcer les capacités pour la gouvernance des régimes fonciers en Afrique

## Region

Pays membres de l'Union Africaine

## Durée

Décembre 2014 jusqu'à novembre 2024

## Budget

35,7 millions d'euros

## Partenaires opérationnels

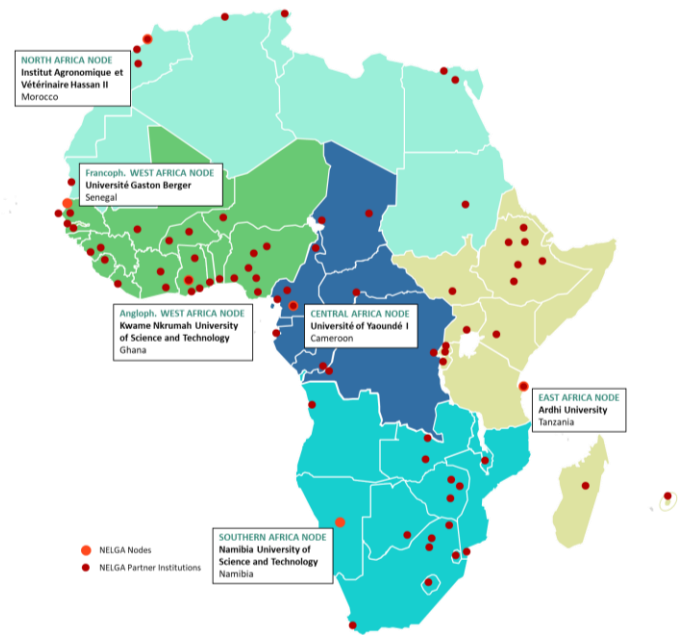
ALPC, AUDA-NEPAD, CERs, Universités africaines et européennes, DAAD, Banque Mondiale

## Porteur politique

La Commission de l'union Africaine

## Groupe cible

Groupes marginalisés comme les petits producteurs agricoles, les femmes et les minorités ethniques qui souffrent de l'absence de droits à la terre suffisants.



## Une exemple d'activité

L'université de Bahir Dar est la première université en Ethiopie qui offre un diplôme de doctorat en politique foncière. Depuis plusieurs années, cette université représente un centre d'excellence pour la formation de professionnels dans le secteur de la gestion et de l'administration foncière. Grâce à l'éducation et l'accompagnement de doctorants, l'université contribue à la recherche sur les politiques foncières en Ethiopie et au développement de capacités pour une gestion foncière durable et une administration foncière efficace.

SLGA soutient activement l'établissement et ce cursus doctoral. Avec le support de l'université technique de Munich (TUM) une révision du programme d'étude a été accomplie en 2016. Un nombre de recommandations ont été formulées afin d'ajuster le programme du cursus aux normes internationales et en accord avec les directives de NELGA. Par ailleurs, à l'avenir, la TUM va soutenir le cursus doctoral par l'organisation de séminaires ponctuels et en co-supervisant un nombre de thèses. En outre, par l'intermédiaire du DAAD, des bourses seront allouées pour le nouveau programme d'étude de Bahir Dar afin d'en faire bénéficier à des étudiants venant de toute l'Afrique. Grâce à cela, de jeunes Africains, ainsi que la coopération et le partage de connaissance entre les universités africaines seront encouragés.



Modélisation participative des parcelles de terrain en Namibie.

## Résultats

- Mise en œuvre d'un état des lieux des programmes d'études existantes sur le foncier au sein des universités africaines. Les résultats servent de base pour la sélection des universités partenaires de NELGA.
- Allocation des premières 18 bourses d'études à des étudiants d'universités en Ethiopie, Tanzanie et Namibie.
- Mise en œuvre de plusieurs initiatives dans le contexte de la recherche appliquée, comme la collecte de données, la recherche d'approches innovatrices pour augmenter la sécurité des droits fonciers et exécution des cadres d'analyse de la gouvernance foncière dans plusieurs pays africains.

## Empreinte

### Éditeur

Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH  
Sitz der Gesellschaft: Bonn und Eschborn  
Abteilung Ländliche Entwicklung und Agrarwirtschaft G500  
Friedrich-Ebert-Allee 36+40  
53113 Bonn

T +49 (0) 228 44 60 - 3824  
F +49 (0) 228 44 60 - 1766  
rural.development@giz.de  
www.giz.de

**Responsible:**  
Dr. Arno Sckeyde

### Design et Layout:

Mediacompany/ Silke Könighofer

### Crédits photo:

© Ralf Bäcker

GIZ est responsable pour le contenu de cette publication.

Juin 2021